

AVEZ-VOUS CONSIDÉRÉ  
LES AVANTAGES  
DE **VENDRE** OU D'**ACHETER**  
UNE PROPRIÉTÉ BIEN  
PROTÉGÉE?

#### POUR LES **VENDEURS**

Saviez-vous qu'une vente sans garantie légale affecte généralement à la baisse le prix de vente et attire en moyenne beaucoup moins d'acheteurs potentiels?

- ✓ Avec une garantie légale et en adhérant à la garantie Intégri-T, vous attirez plus d'acheteurs, et ce, sans affecter votre prix de vente et en minimisant le risque d'éventuelles poursuites pour vices cachés.

#### POUR LES **ACHETEURS**

Saviez-vous qu'en achetant une maison avec la garantie légale, vous avez des recours en cas de vices cachés sans toutefois éliminer les frais et dépenses engagés pour ceux-ci?

- ✓ Avec une garantie légale et en adhérant à la garantie Intégri-T, vous protégez votre investissement grâce à la garantie en cas de vices cachés et ainsi profitez d'une paix d'esprit.

LA GARANTIE DE  
QUALITÉ DU BÂTIMENT  
**INTÉGRI-T** CONFÈRE  
UNE PAIX D'ESPRIT.

Vous désirez vous prévaloir  
de la garantie Intégri-T?

Contactez simplement votre  
courtier RE/MAX.

Visitez-nous sur [Integri-t.ca](http://Integri-t.ca)

[info@integri-t.ca](mailto:info@integri-t.ca)

**1 844 787-3450**

#### GHA, PARTENAIRE DU PROGRAMME

RE/MAX s'est associé à l'Association de la construction du Québec (ACQ) pour offrir le programme de garantie Intégri-T. Sa division, Garantie Habitation ACQ, administre des plans de garantie depuis 1994. Garantie Habitation ACQ (GHA) est spécialisée dans le contrôle de qualité des bâtiments, la gestion des risques et la conciliation.

Les informations présentées au présent document le sont qu'à titre d'aperçu de la garantie Intégri-T. Pour les termes exacts, et connaître l'ensemble des modalités et conditions, veuillez-vous référer au libellé de la garantie.

**Intégri-T**  
Garantie de qualité du bâtiment

LA SOLUTION CLÉ  
AUX VICES CACHÉS



Une exclusivité de

**RE/MAX**

En collaboration avec



**GARANTIE  
HABITATION  
ACQ**

# VOTRE COURTIER RE/MAX

vous présente en exclusivité  
la garantie INTÉGRI-T

## QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME INTÉGRI-T?

Le programme Intégri-T est une garantie offerte aux vendeurs et aux acheteurs qui souhaitent se protéger contre les vices cachés. Cette garantie unique qui assure une prise en charge en cas d'une demande d'intervention.

Si des vices cachés sont découverts, notre service de conciliation assure la gestion des demandes d'intervention et permet aux parties d'éviter les recours aux tribunaux, ce qui vous fera économiser honoraires, frais d'expertise et temps.

Le plan de garantie Intégri-T de RE/MAX procure une paix d'esprit lors du processus de vente ou d'achat d'une propriété !

## DÉTAILS DE LA GARANTIE

Le vice caché doit se manifester dans les deux premières années suivant le jour de la signature de l'acte de vente ou d'achat.

### Exemples d'éléments garantis

- ✓ Toiture, entretoit, isolation
- ✓ Enveloppe du bâtiment
- ✓ Fondation, mur
- ✓ Revêtement intérieur et extérieur, sous-plancher
- ✓ Électricité, plomberie, chauffage, ventilation
- ✓ Portes et fenêtres
- ✓ Infiltration d'eau, moisissures, usure prématurée des matériaux
- ✓ Thermopompe

Voir le texte de garantie pour les détails et les exclusions.

# RÉALISEZ

VOS TRANSACTIONS SANS CRAINDRE LES CONSÉQUENCES  
DES VICES CACHÉS

## DES AVANTAGES CONSIDÉRABLES

### VENDEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

#### Vérification

Une vérification du bâtiment par un technologue qualifié.

#### Différenciation

Mise en valeur de la propriété par rapport au reste du marché et avantage distinctif face à la concurrence.

#### Conciliation

Un service de conciliation rapide et sans frais en cas de demande d'intervention.

#### Réduction

Une réduction significative des obligations financières du vendeur pouvant atteindre 35 000 \$ pour une période de 2 ans.

### NOUVEAUTÉ

### ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE

#### Inspection

Rapport d'inspection préachat fait par des professionnels qualifiés.

#### Conciliation

Une demande d'intervention est traitée sans que l'acheteur ait l'obligation de s'adresser aux tribunaux.

#### Garantie

Le bâtiment est garanti contre les vices cachés pour 2 ans jusqu'à 40 000 \$.

#### Sécurité

La garantie est émise par une organisation réputée et confère à l'acheteur une paix d'esprit en cas de vices cachés.



Integri-t.ca

info@integri-t.ca

1 844 787-3450